



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE RENTRÉE SCOLAIRE 2021



ÉDITO

« En cette rentrée 2021, près de 216 500 jeunes s’apprêtent à prendre le chemin de l’enseignement agricole. Qu’ils se dirigent vers les filières de l’enseignement général, technologique, professionnel ou supérieur, chacun a fait un choix : celui du Vivant, de ses métiers, de sa complexité et de son utilité pour notre société.

Les défis actuels sont nombreux : souveraineté alimentaire, renouvellement générationnel, accompagnement des transitions, notamment agroécologique, attractivité, reconnaissance, réponse aux besoins des professionnels et des territoires. Face à eux, l’enseignement agricole est porteur de réponses avec toute sa force et sa capacité à s’adapter aux changements.

Les spécificités de nos formations, la volonté d’enseigner et d’éduquer, la reconnaissance des différentes formes de talents, cet ADN de l’enseignement agricole, nous pouvons en être fiers et le revendiquer. Il permet à des jeunes de trouver épanouissement et envie d’étudier, de se surpasser pour s’insérer dans des métiers du Vivant qui ont tous en commun d’être « utile aux autres ». Car oui, au-delà de la garantie de bénéficier d’une formation d’excellence, faire le choix de l’enseignement agricole c’est la garantie d’un emploi d’avenir dans des secteurs multiples qui chaque année recrutent.

La force de l’enseignement agricole repose également sur une dimension humaine inégalée à la fois ouverte sur les territoires et portée par des équipes pédagogiques pleinement engagées. La période que nous avons traversée nous l’a rappelé ; les enseignements ont pu se poursuivre et les examens ont pu

être organisés grâce à la mobilisation sans précédent de chacun. Cette rentrée appellera une nouvelle fois à cette responsabilité collective et individuelle pour permettre le respect des protocoles et des gestes barrières. Nous devons nous y tenir car la crise sanitaire n’est pas derrière nous. Il en va de notre sécurité, de celle de nos proches, mais aussi de notre capacité à assurer la continuité pédagogique au sein de l’enseignement agricole. Un protocole sanitaire strict accompagnera donc le retour en classes et je sais pouvoir compter sur l’engagement de chacun, que je remercie très sincèrement, pour en assurer la meilleure application.

Ces atouts nous les connaissons et nous les chérissons mais nous devons continuer de les porter aux yeux de tous. Car, le plus important des défis est devant nous ; celui des compétences du monde agricole de demain, que ce soit pour le renouvellement des générations en agriculture ou pour les nombreux secteurs qui font la force de notre ruralité. C’est tout le sens des campagnes **#EntrepreneursDuVivant** et **#IAventureDuVivant** qui se déploieront à nouveau dès cette rentrée.

Alors, ensemble, continuons de défendre ces métiers, utiles, humains, modernes et innovants : ces métiers du Vivant ! Excellente rentrée à toutes et à tous ceux qui font notre cher enseignement agricole. »

Julien Denormandie,
ministre de l’Agriculture et de l’Alimentation

COVID-19

Durant l’année scolaire 2020-2021, les établissements ont pu accueillir les élèves pour un enseignement en présence la quasi-totalité de l’année. Cela a été rendu possible par la mise en œuvre d’un protocole sanitaire strict et par la mobilisation de tous les personnels au service des apprenants.

Pour l’année scolaire 2021-2022, les mêmes principes ont guidé la mise en place des dispositions à suivre, avec l’objectif de privilégier l’enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en veillant à la sécurité et en limitant la circulation du virus au sein des établissements.

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées et en cohérence avec celles du ministère de l’Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le protocole établi pour l’année scolaire 2021-2022 présente une graduation en quatre niveaux :

NIVEAU 1 / NIVEAU VERT

→ accueil en présentiel de tous les élèves

NIVEAU 2 / NIVEAU JAUNE

→ accueil en présentiel de tous les élèves et mesures renforcées (limitation des brassages entre groupes d’élèves, pratique du sport en intérieur à éviter...)

NIVEAU 3 / NIVEAU ORANGE

→ hybridation (certains cours en présentiel et d’autres cours à distance) possible au lycée lorsque la configuration de l’établissement le nécessite (en particulier lorsque cela est rendu nécessaire pour la bonne application des mesures prévues par le présent cadre sanitaire)

NIVEAU 4 / NIVEAU ROUGE

→ hybridation systématique au lycée et pour les élèves de 4^e et de 3^e au collège avec une limitation des effectifs à 50 %.

En fonction de la situation épidémique, le passage d’un niveau à autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu’une proportionnalité des mesures. **En métropole, la rentrée du 2 septembre se fera suivant le niveau 2. Outre-mer, des dispositions spécifiques seront prises au cas par cas.**

Une attention particulière est portée à est la vaccination afin de permettre au plus grand nombre, apprenants et personnels, d’y accéder, dans des centres de vaccination à proximité de l’établissement ou dans l’établissement selon les cas.

Les enjeux collectifs pour maintenir les cours en présentiel sont le **respect des gestes barrière, la vaccination, l’éducation et la communication.**

Les principes généraux qui guident la gestion de la crise sanitaire :

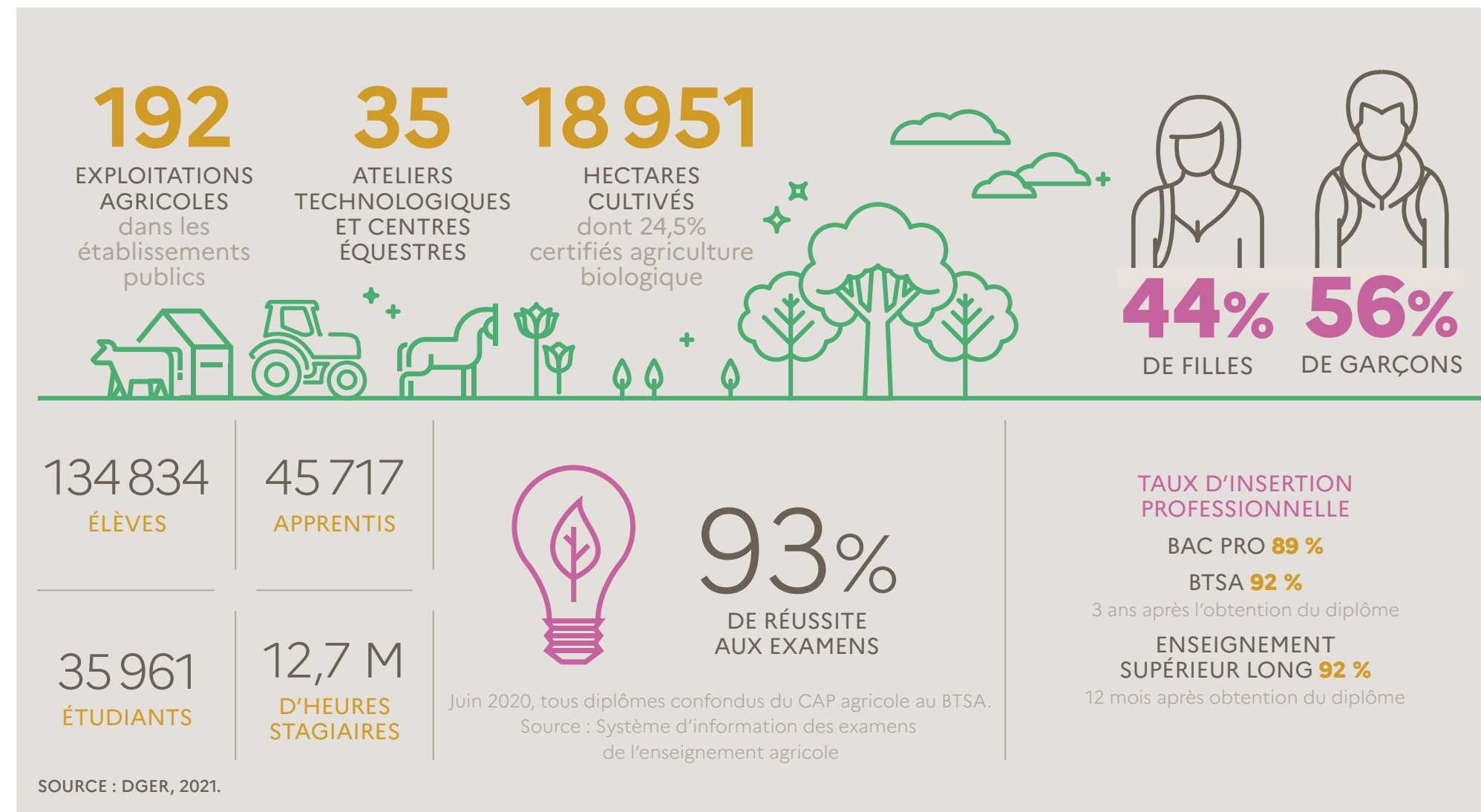
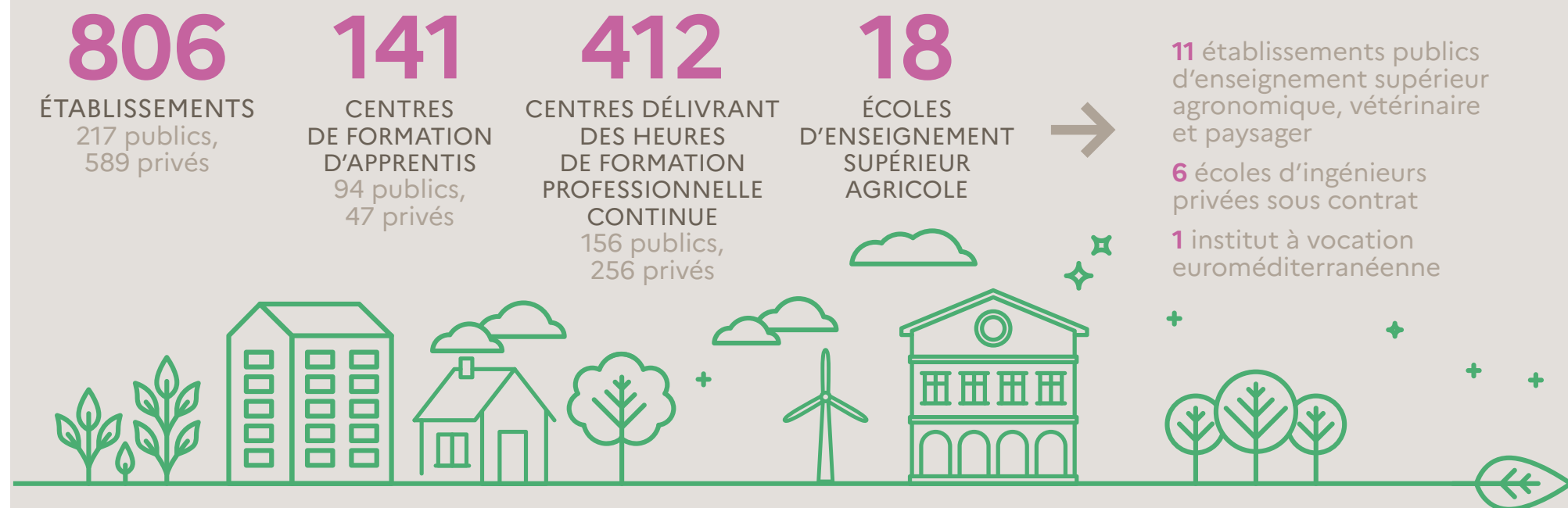
- priorité donnée à la sécurité sanitaire des élèves et des personnels ;
- nécessaire cohérence avec les positions portées par le ministère de l’Éducation nationale ;
- prise en compte des spécificités de l’enseignement agricole et notamment son fort taux d’internes ;
- principe de subsidiarité qui donne une certaine marge d’autonomie aux établissements.

L'enseignement agricole, second système d'enseignement en France propose un large choix de formations menant à **des métiers tournés vers l'avenir** en lien avec les enjeux de notre société, tels que l'agroécologie, l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable, les services ou encore l'énergie.

Il propose des formations concrètes de la 4^{ème} au doctorat, accessibles par la voie scolaire, l'apprentissage ou la formation professionnelle continue. **Enseignement vivant et moderne**, il offre de nombreuses passerelles pour trouver sa formation ou se réorienter.

Les établissements d'enseignement répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin sont tout **à la fois liés à leurs territoires et ouverts sur le monde**.

Les chiffres de la rentrée 2021



UN ENSEIGNEMENT **ENGAGÉ** ET **INNOVANT**

Pour répondre aux attentes de la société et des professionnels, l'enseignement agricole évolue constamment : contenu des formations, voies d'accès dans les écoles de l'enseignement supérieur, apprentissage, formation continue... L'ensemble des acteurs de l'enseignement agricole participent activement aux transformations de notre société. L'objectif est de former des jeunes capables d'agir en conscience dans une société complexe et un monde professionnel en mutation (construire un projet, travailler en équipe, s'adapter, construire et exprimer son opinion...). L'enseignement agricole offre une palette très large de formations et de voies de formations : filières générale, technologique et professionnelle, formations initiales par voie scolaire et par apprentissage, formation continue. Il couvre l'ensemble du territoire national, métropolitain comme ultra-marin.

Des diplômes adaptés à l'évolution des besoins et des enjeux

→ **Rénovation du baccalauréat professionnel**

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) procède à la rénovation du tronc commun des seize spécialités du baccalauréat professionnel dont il a la responsabilité ainsi que des spécialités : gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF), forêt, productions aquacoles et services aux personnes et aux territoires (SAPAT).

Ces rénovations seront mises en œuvre à la rentrée scolaire 2022 pour une première session d'examen en 2024.

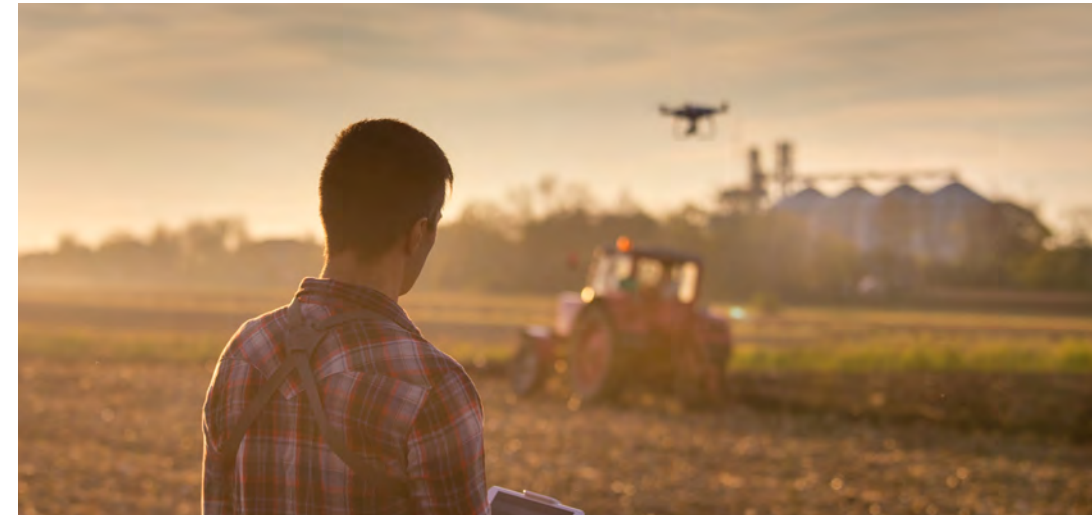
Le nouveau tronc commun met l'accent sur le **développement des compétences psycho-sociales des bacheliers** en vue de leur insertion professionnelle et de leur capacité à s'adapter et à évoluer tout au long de leur vie professionnelle. Il a également vocation à permettre la poursuite d'études supérieures courtes, notamment en BTS.

Les travaux en cours permettent d'**introduire dans tous ces diplômes les démarches en lien avec les transitions et l'agroécologie** en mettant la focale sur les changements de postures professionnelles.

→ **Rénovation des BTS Agricoles**

Le MAA a également engagé la rénovation de ses 16 options de brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA). L'objectif est d'assurer leur adaptation à l'évolution des réalités professionnelles et des attentes sociétales (agroécologie, numérique). Les premières options à être ainsi renouvelées sont par les options « viticulture-cœnologie » et « technico-commercial ».

L'enseignement agricole a démontré une nouvelle fois son caractère particulièrement innovant en ouvrant la voie à une offre de formation sous forme semestrialisée. S'appuyant sur les riches enseignements de l'expérimentation dite « LMD », portée par quelques établissements, **le ministère a choisi de permettre une formation semestrialisée en BTSA.** À partir de la rentrée scolaire 2022, les établissements volontaires pourront offrir une formation en quatre semestres avec la délivrance progressive de crédits européens (ECTS) et un rythme d'évaluation par capacité proche de celui des partiels de fin de semestre qui est d'usage dans l'enseignement supérieur.



→ **Plein succès pour la nouvelle voie d'entrée aux écoles nationales vétérinaires directement après le baccalauréat**

Autre innovation majeure mise en place par l'enseignement agricole, la création en 2021 d'une nouvelle voie du concours d'entrée dans les écoles nationales vétérinaires directement après le bac. Cette voie est réservée aux élèves de classe terminale préparant pour la première fois un baccalauréat de la filière générale. Cette année, **plus de 5 700 candidats ont confirmé un vœu sur Parcoursup pour ce nouveau recrutement.**

700 candidats ont été convoqués aux épreuves d'admission qui consistent en une succession d'ateliers de 10 minutes portant chacun sur un thème précis : expérience en relation avec la profession, perspectives d'avenir, approche du bien-être animal, dilemme éthique ou moral, interprétation de données, vision dans l'espace, rapidité de calcul arithmétique. Les entretiens sont destinés à évaluer les capacités des candidats à structurer une argumentation, à mettre en place rapidement un raisonnement sur des questions liées à la santé et au bien-être animal dans divers contextes économiques, sociaux et culturels, et leur aptitude à la communication interpersonnelle.

Cette année, les ateliers ont été organisés à distance : 3 500 ateliers distanciels en une semaine, une vraie réussite, et un taux de satisfaction sur le déroulé des épreuves très élevé.

Ce sont ainsi **160 étudiants qui entrent en école nationale vétérinaire par cette voie en 2021. Ils deviendront vétérinaires en six ans.**

<https://concours-veto-postbac.fr>

L'apprentissage : une voie de réussite

La plupart des diplômes professionnels de l'enseignement agricole, du niveau 3 au niveau 7, peuvent être suivis par la voie de formation par apprentissage. Les secteurs de la production agricole, de l'aménagement des espaces, ou encore des services à la personne, offrent de belles opportunités aux jeunes qui souhaitent s'engager dans cette voie de formation, en proposant des emplois diversifiés, permettant ainsi d'acquérir rapidement une expérience professionnelle et des compétences multiples et recherchées. Sur l'année 2020/2021, le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole est passé de 37 425 à 45 717, soit une augmentation de 22 %.

→ **Une formation professionnelle conjuguant agilité et qualité**

Conformément aux dispositions de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, tous les CFA devront, au 1^{er} janvier 2022, être certifiés au titre du référentiel national de certification qualité pour les prestataires d'actions concourant au développement des compétences.

En obtenant la certification QualiFormAgri, spécifique à l'activité de formation professionnelle de l'enseignement agricole public et conforme au référentiel national de certification qualité tout en allant plus loin sur certains aspects, les CFA de l'enseignement agricole public attestent de la qualité et de l'évolution permanente des prestations de formation par apprentissage, au plus près des besoins des apprentis et des secteurs professionnels. **La certification QualiFormAgri est garante d'une pratique partagée par l'ensemble des CFA, gage de confiance pour un apprentissage de qualité.**

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE MOBILISÉ AU SERVICE DES TRANSITIONS

Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie

Le plan Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie 2020-2024 entre dans sa deuxième année scolaire de mise en œuvre. Il vise à amplifier la dynamique, autour de 4 axes :

- > encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agroécologie ;
- > mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et poursuivre les transitions ;
- > amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation ;
- > développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes.

Sous l'impulsion des DRAAF et des DAAF, dans chaque région, les établissements ont procédé à un diagnostic de leurs outils de formation et leurs pratiques au regard des enjeux des transitions, agroécologiques, atténuation et adaptation aux effets du changement climatique, alimentaires, etc.

Dès la fin 2021, chaque établissement et chaque région auront défini leur stratégie de transitions à l'horizon 2024 et établi des plans locaux et régionaux détaillant leurs objectifs et les actions adaptés à chaque territoire.

Les 11^e Rencontres nationales des exploitations et ateliers technologiques de l'enseignement agricole auront lieu cette année à Dax du 26 au 28 octobre et ont pour thème :

**Comment accompagner les transitions ?
Entre innovations techniques, dynamiques territoriales
et partenariats, choisir les bons leviers pour son avenir !**

Près de 200 experts et praticiens de l'agroécologie se réuniront pour partager leurs expériences et savoir-faire.

De nombreuses actions structurantes sont à l'œuvre.

Les exploitations agricoles des établissements se sont engagées dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse (plan Ecophyto).

Le projet national Ecophyto'TER, démarré en 2019 pour 4 ans, rassemble 33 établissements d'enseignement agricole et est piloté par le CEZ-Bergerie Nationale de Rambouillet. Il bénéficie d'un financement dans le cadre du plan Ecophyto, qui vise une réduction des usages des produits phytosanitaires de synthèse en agriculture.



Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du plan Enseigner à produire autrement. Il répond à un double objectif :

- > démultiplier, diffuser et transférer les démarches et outils développés au cours des projets précédents (Action 16 et EDUC'Ecophyto), notamment en renforçant les liens entre les équipes enseignantes et les exploitations agricoles des établissements ;
- > développer le rôle de démonstration et d'expérimentation de ces exploitations auprès des acteurs du territoire (agriculteurs, chambres d'agricultures, instituts techniques, etc.).

Cinq groupes interrégionaux d'établissements ont été constitués pour relever les enjeux de leurs territoires ou de filières spécifiques comme la viticulture. Au sein de chaque groupe, les établissements les plus avancés partagent leurs expériences auprès des autres, qui deviendront à leur tour des démonstrateurs innovants sur leur territoire.

A travers ce projet, les systèmes de culture des exploitations, supports de formation des élèves et outils de production grande culture, vont être profondément modifiés pour notamment mettre en œuvre les principes de l'agro-écologie et s'adapter aux conséquences du changement climatique. Cette reconception permettra une formation adaptée aux métiers des futurs professionnels que forment l'enseignement agricole.

Quelques résultats remarquables

→ Plus de **80 %** des 192 exploitations agricoles des EPLEFPA ont arrêté l'usage de glyphosate, et mettent en œuvre des systèmes économes en produits phytosanitaires grâce à leur implication dans les actions soutenues par le plan Écophyto.

→ La dynamique de certification HVE et de conversion à l'agriculture biologique est soutenue.
1/4 des exploitations est certifié HVE.

→ Les objectifs du plan Ambition Bio sont dépassés, avec 2/3 des exploitations ayant un atelier de production en conversion ou certifié agriculture biologique, soit 24,5 % des surfaces de la ferme Enseignement agricole public (4 662 ha). Plus de **120 formations diplômantes dédiées à l'agriculture biologique dispensées par les établissements et parmi tous les niveaux de formation, ont été reconnues par le ministère de l'Agriculture.**

→ Des actions collectives à l'échelle nationale sont aussi en cours pour mettre la protection de la biodiversité au cœur de la stratégie de formation dans **7 établissements pilotes** avec le soutien de l'Office français de la biodiversité.

→ Les dynamiques locales pour réussir les objectifs d'approvisionnement en produits durables et de qualité dans chaque cantine de l'enseignement agricole sont à l'œuvre.

→ La dynamique de révision des référentiels de formation se poursuit pour prendre en compte les nouvelles connaissances nécessaires aux élèves qui évolueront dans un environnement professionnel en transition, basé sur des solutions issues des interactions repérées dans la nature.

QUALITÉ DE VIE, BIENVEILLANCE ET CITOYENNETÉ

L'enseignement agricole accorde une importance particulière à l'émancipation des jeunes, leur réussite et leur autonomisation. Les jeunes sont incités et accompagnés à mener des projets citoyens, ils bénéficient d'un accueil et d'un encadrement attentionnés, bienveillants et de qualité, y compris hors du temps scolaire grâce aux internats et de nombreuses actions en faveur de leur santé et leur sécurité et du développement de l'activité sportive.

Favoriser l'engagement des jeunes

Étudier au sein d'un lycée agricole, c'est faire partie d'un collectif et d'un lieu de vie unique, structuré autour de son internat. Pour l'animer, les établissements de l'enseignement agricole disposent d'un atout unique : leurs Associations des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA), pilotées directement par les jeunes et qui organisent des activités culturelles et citoyennes (clubs ciné, concerts, débats, etc.). **S'engager dans ces associations, c'est œuvrer pour la communauté, découvrir des pratiques, mais aussi acquérir les compétences propres à la gestion d'une structure.**

Sur le temps scolaire, l'enseignement agricole propose également de nombreux appels à projets dans le cadre de tous les temps de vie scolaire, qui permettent à chacun de s'impliquer, prendre position, et avoir un impact sur son établissement ou la société. Par exemple, « Tous écoresponsable, on parie ? », Buzzons contre le sexisme », festival du film Alimenterre... Par ailleurs, **certains de ces engagements peuvent être évalués et faire partie intégrante du parcours de formation, à travers l'unité facultative «Engagement citoyen».**

L'internat : une valeur ajoutée pour l'enseignement agricole !

L'internat est un atout particulier de l'enseignement agricole car il représente un facteur de réussite scolaire, sociale et professionnelle. **Les établissements agricoles sont pleinement engagés depuis des décennies en matière d'actions éducatives pour que l'internat soit un lieu de formation et d'éducation.** Fort de cela, la direction générale de l'enseignement et de la recherche s'est inscrite dans la campagne de labellisation « Internat d'excellence » proposée par le MENJS. **Elle débutera dans l'enseignement agricole à la rentrée scolaire 2021.** Cette labellisation permet de reconnaître et valoriser les actions conduites au service d'un climat relationnel et éducatif serein du sens du collectif et du souci de l'inclusivité, de la tolérance et la justice, afin de faire de l'internat un dispositif au service des réussites des apprenants.

Enseignement agricole
52,2 %
de jeunes internes



Étudiants pratiquant le va'a au lycée agricole d'Opunohu en Polynésie, novembre 2019

Promouvoir la santé et la sécurité des jeunes au travail

Le ministère chargé de l'agriculture est également actif dans l'éducation aux risques professionnels et à la sécurité. **Il s'agit d'un enjeu immédiat de prévention et d'éducation mais aussi un enjeu pour demain car ces jeunes sont les futurs professionnels, salariés et managers.** La collaboration avec les autres ministères, avec la CCMSA, partenaire historique, et les organisations professionnelles est une priorité du MAA. Pour promouvoir encore davantage la santé-sécurité au travail dans l'enseignement agricole, le MAA a ainsi lancé un nouvel appel à projets pour l'année scolaire 2021-2022 : « L'éducation aux risques professionnels, l'affaire de tous ! ».

Chaque année
93 %
des élèves et des étudiants effectuent des périodes en milieu professionnel

Développer l'activité sportive

De manière complémentaire et spécifique à l'éducation physique et sportive obligatoire, le sport scolaire facultatif joue un rôle irremplaçable dans l'éducation de la jeunesse. Par la culture sportive, le sport contribue au développement de la personne, à la construction d'une citoyenneté active et à un mode de vie plus sain. Il favorise l'apprentissage des valeurs d'engagement, de sens de l'effort, d'esprit d'équipe, de tolérance et d'inclusion fondatrice d'une société du bien vivre ensemble. Renforcer l'accès des jeunes à une pratique physique régulière est donc un enjeu majeur pour le MAA. C'est ainsi que **l'enseignement agricole s'investit autour des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024 au travers notamment par la campagne de labellisation Génération 2024 de ses établissements.**

UNE OUVERTURE INTERNATIONALE FORTE, HISTORIQUE ET RECONNUE

La coopération internationale est l'une des cinq missions de l'enseignement agricole. Les actions conduites par les établissements sont variées. Élèves, étudiants, enseignants, formateurs... Tous les publics de l'enseignement agricole sont concernés. Ancré dans son territoire et ouvert à l'international l'enseignement agricole s'adapte à un monde en mutation.

Erasmus + Un bilan très positif

Malgré la limitation des mobilités imposées par la crise sanitaire depuis mars 2020, le bilan 2014-2020 montre que 674 établissements de l'enseignement agricole français ont su mobiliser le dispositif Erasmus+.

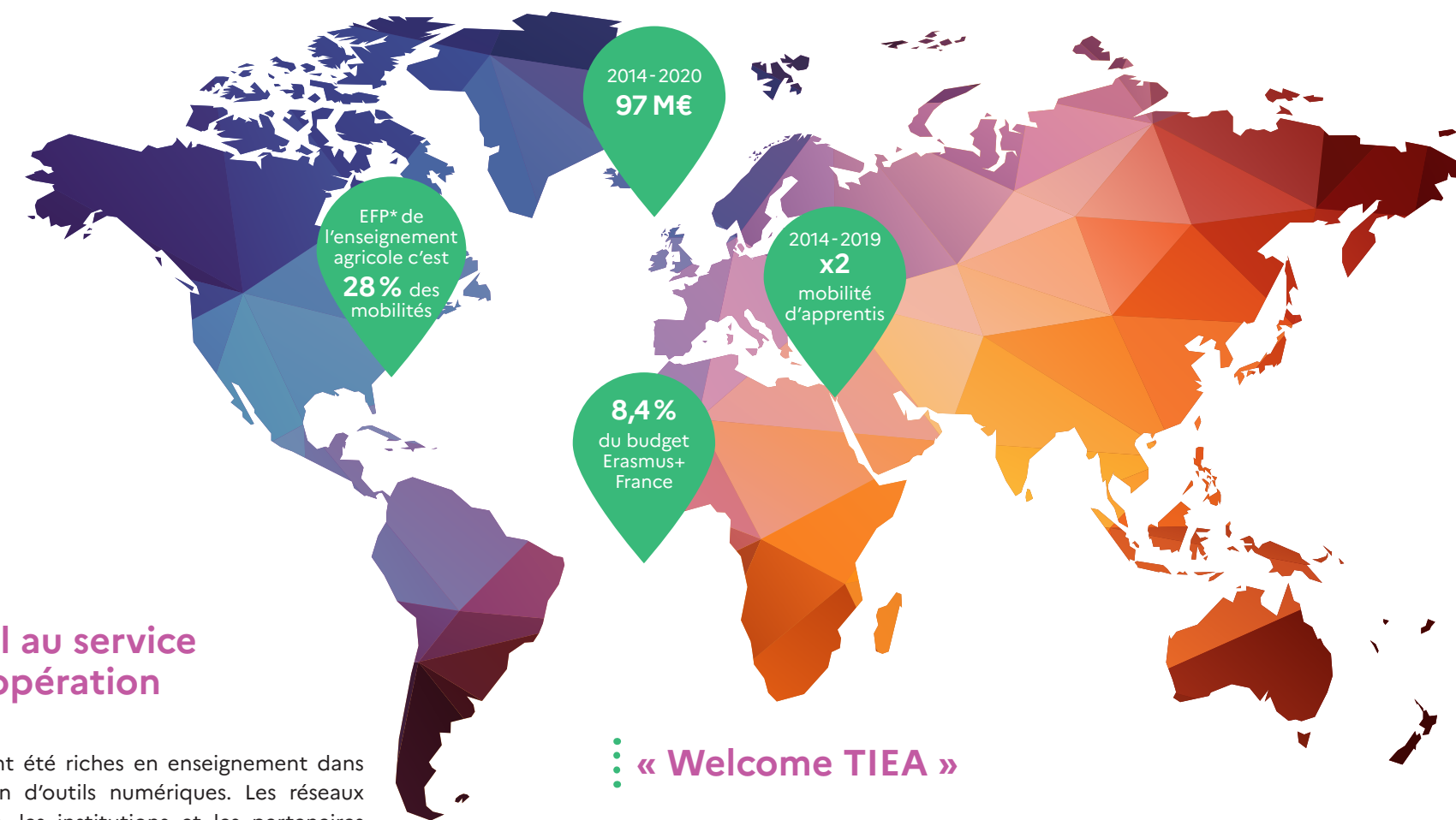
En route vers 2027 avec Erasmus+

Adopté cette année, le nouveau programme Erasmus+ est encore plus inclusif, plus vert et plus ouvert sur l'international. Les établissements de l'enseignement agricole intégreront ces nouvelles priorités jusqu'en 2027 grâce à un quasi doublement du budget. Tous les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage ont répondu à l'appel à propositions 2020 afin de renouveler leur charte ECHE (Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur) pour la période 2021-2027. Les premiers établissements d'enseignement technique ont demandé leurs accréditations dans les différents secteurs et d'autres les rejoindront dans les prochaines années.

Le digital au service de la coopération

2020 et 2021 ont été riches en enseignement dans l'expérimentation d'outils numériques. Les réseaux d'établissements, les institutions et les partenaires français comme internationaux ont adapté leurs pratiques pour faire vivre les coopérations pendant la crise COVID. Cette expérience numérique inédite par son ampleur permettra d'intégrer la **mobilité hybride comme une logique vertueuse combinant activités virtuelles et mobilités physiques**. Une évolution qui s'appliquera à tous les niveaux de la coopération : expertise, échanges via des webinaires, parcours de formation initiale ou continue.

* EFP : enseignement et formation professionnelle



« Welcome TIEA »

Le Salon international de l'agriculture 2021 a assuré l'**internationalisation de son trophée phare** avec la naissance du Trophée international de l'enseignement agricole (TIEA).

Pour le prochain Salon international de l'agriculture la participation de cinq équipes internationales dont celle de la Chine, partenaire des EPLEFPA de Bressuire et du Robillard en envisagée. Une configuration qui rapprochera les jeunes autour d'un projet professionnel et culturel.

<https://portailcoop.educagri.fr>

Véto Training

VAI2P est un réseau de collaboration pour l'enseignement vétérinaire et agronomique à l'international qui a pour objectif la formation des enseignants à l'approche par compétences et aux outils numériques grâce à des ateliers par équipes multi-pays (Angola, Maroc, Canada, Ukraine).

DATES À RETENIR

Erasmus Days 2021

En 2020, plus de 5000 événements ont eu lieu dans 84 pays différents, pour la plupart sous forme virtuelle pour valoriser les projets européens. Les prochains Erasmus Days virtuels et physiques seront organisés du **14 au 16 octobre 2021**.

Donner sa voix pour l'avenir de l'Europe

Comme tous les citoyens des 27 pays membres, les jeunes de l'enseignement agricole pourront exprimer leurs attentes face aux grands enjeux environnementaux et sociétaux et agir sur l'Avenir de l'Europe. Leurs propositions sont attendues au **printemps 2022**, lors de la présidence française du Conseil de l'Union Européenne.

7^e Forum Sciences et Société 2022

15 établissements français et 15 établissements brésiliens prépareront leur participation au prochain Forum sur les transitions agro-écologiques prévu en **octobre 2022**. Rencontres avec des chercheurs et travail sur le territoire sont au programme !

L'Agroécologie dans la zone Caraïbe

Le projet « Réseau Enseigner l'Agro-écologie dans la Caraïbe: Transition » (REACT) , fruit du partenariat entre le réseau Caraïbes de l'Enseignement agricole, la collectivité territoriale de Guyane et le CIRAD, a été sélectionné par le comité INTERREG 2021 pour 2 ans. L'objectif est de diffuser des connaissances et pratiques innovantes en agroécologie et de renforcer les échanges internationaux entre différents acteurs de la formation, de l'entrepreneuriat et de la recherche dans la Caraïbe.

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS AU SERVICE DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles étudiants, enseignants, chercheurs et personnels, l'État, en partenariat avec des collectivités territoriales, s'est engagé dans des opérations destinées à rénover profondément les conditions d'études et de travail offertes par les campus des établissements d'enseignement supérieur agricole pour les adapter aux enjeux pédagogiques et scientifiques de demain.

Installation d'AgroParisTech sur le site de Saclay

Le futur site d'AgroParisTech et de l'Inrae sur la commune de Palaiseau (plateau de Saclay) permettra d'accueillir 4000 étudiants, doctorants, enseignants, chercheurs et personnels sur une surface d'environ 65000 m². Par comparaison avec les implantations actuelles, **le nouveau site permettra un accueil supplémentaire de 26% d'étudiants par rapport aux quatre sites franciliens.**

Le projet occupe un emplacement clé : il est situé en bordure ouest de la zone d'aménagement concerté du quartier de l'École polytechnique, développée par

l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS) sur la commune de Palaiseau, à proximité de la future gare de Palaiseau de la ligne 18 du métro du Grand Paris.

L'ensemble batimentaire a été conçu par les architectes Marc Mimram et Jean-Baptiste Lacoudre.

La fin des travaux est prévue pour décembre 2021 de manière à assurer la première rentrée à Palaiseau en septembre 2022.



Projet campus agro. © Marc Mimram Architecture Ingénierie - IDA+

L'école nationale vétérinaire d'Alfort engagée dans une vaste rénovation immobilière

Depuis 2009, ce schéma directeur induit une reconfiguration de l'espace et du bâti. Plusieurs opérations ont été menées dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020 :

- **bâtiment Nocard**, dont la réhabilitation et l'extension ont permis de rassembler les activités liées à l'enseignement clinique relatif aux animaux de production ;
- **bâtiment Chauveau**, nouveau bâtiment qui structure le pôle recherche autour du centre de recherches biomédicales existant et permet de rassembler les activités de recherche en physiopathologie ;
- **bâtiment Bouley**, dont la réhabilitation permet de rassembler les cliniciens et personnels œuvrant dans le centre hospitalier universitaire vétérinaire des animaux de compagnie (ChuvA).

Enfin, le projet Agora, dont les travaux sont en cours, consiste en la construction d'un bâtiment au cœur du campus regroupant des espaces d'enseignement et des espaces tertiaires pour la direction des études et de la vie étudiante ainsi que l'ensemble des services administratifs.

Par ailleurs, l'Enva, qui abrite déjà le siège de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), doit accueillir d'ici 2025 de nouveaux opérateurs du ministère : le siège de l'Office National des forêts (ONF) fin 2021 et d'autres opérateurs, dont FranceAgriMer, en 2025.

FORMER AUX MÉTIERS DU VIVANT, FORMER À DES SECTEURS D'AVENIR EN RECHERCHE DE TALENTS !



En France, les métiers du Vivant représentent 3,4 millions d'emplois et, chaque année, près de 20 000 postes ne sont pas pourvus. A ces besoins de recrutement, s'ajoutent le défi des transitions et notamment celle du renouvellement des générations en agriculture. Ainsi, valoriser les parcours d'enseignement agricole et la force des métiers du Vivant est une nécessité et doit permettre de générer de nouvelles vocations.

L'enseignement agricole : un appareil de formation formidable, mais méconnu

C'est pour cela qu'une communication active est déployée afin qu'un maximum de jeunes puisse avoir l'opportunité de bénéficier de la formation et de l'éducation offertes par les établissements de l'enseignement agricole.

Depuis 2019, toutes les actions de communication sont placées sous un étendard fédérateur « **L'aventure du vivant** ». C'est une marque commune à tous les établissements et toutes les composantes de l'enseignement agricole, qui a pour objectif de donner une visibilité nouvelle. La notion de « vivant » renvoie à la large palette de formations et de métiers auxquels prépare l'enseignement agricole : agriculture, nature, paysages, mais aussi métiers en contact avec les femmes et les hommes (services à la personne, commerce...). Le « vivant » recouvre ici la nature et les personnes.

L'enseignement agricole #CestFaitPourMoi

Dans le cadre du plan France Relance une nouvelle campagne de communication digitale autour des « formations » de l'enseignement agricole a été lancée le 15 avril 2021.

Son objectif principal

Mieux faire connaître les établissements d'enseignement agricole et la grande diversité des formations proposées de la 3^e au Bac+5. Toujours placée sous la bannière « L'aventure du vivant » cette campagne met en avant l'expression de jeunes en formation, notamment à travers quelques dizaines de capsules vidéos. Les contenus illustrent, les atouts des formations et de l'environnement de formation (internats, espaces ouverts, bienveillance des adultes, activités et vie extra-scolaires...) propices à l'épanouissement des jeunes.



Cette campagne déployée principalement sur **instagram** s'adresse en premier lieu aux collégiens et lycéens. Les parents, conseillers d'orientation, personnels de l'éducation nationale et plus généralement tous ceux qui contribuent à l'orientation des jeunes constituent une cible secondaire.

Un parti pris : les jeunes parlent aux jeunes

Les élèves de l'enseignement agricole sont les meilleurs ambassadeurs de l'aventure du vivant : ils s'adressent directement au public à travers des témoignages pris sur le vif. Ce sont eux qui évoquent les aspects des cursus, des établissements et de l'environnement de formation, qui comptent pour eux. Ils mettent en avant leurs motivations et leurs aspirations. Ces contenus également disponibles sur la chaîne Youtube de l'aventure du vivant : <https://www.youtube.com/channel/UCnRPDBdmEI5ikkeL4VX8hfw/video> Ils peuvent être largement relayés pour contribuer à faire rayonner l'enseignement agricole !

#LesEntrepreneursDuVivant recrutent

Une campagne de communication inédite sur les métiers agricoles et maritimes portée par le plan France Relance. Souveraineté alimentaire, transition écologique, alimentation saine et durable sont autant de défis pour les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, des paysages, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture. Pour préparer l'avenir, ces métiers se réinventent et recrutent chaque année. Ces métiers stratégiques pour notre pays ont été mis en lumière lors de la crise de la Covid-19. Les français ont alors découvert des femmes et des hommes passionnés qui quotidiennement œuvrent pour nourrir l'ensemble de la population.

Cette campagne de communication propose de découvrir ces métiers innovants et d'avenir mais aussi les formations de l'enseignement agricole qui y préparent.

Cette campagne s'adresse au grand public et plus particulièrement aux personnes en reconversion professionnelle, aux jeunes et aux étudiants. Elle a été très largement diffusée au mois de juillet sur différents canaux : télé, presse quotidienne nationale et presse quotidienne régionale. Une deuxième vague de diffusion aura lieu en septembre. Elle sera complétée par une campagne d'affichage sur le territoire et relayée par un dispositif digital s'adressant tout particulièrement aux jeunes jusqu'en novembre.

<https://agriculture.gouv.fr/entrepreneurs-du-vivant>

L'aventure du vivant, le tour redémarre !

À partir de Septembre 2021

L'aventure du vivant, le Tour, c'est un camion de 18m de long qui sillonne les routes de France afin de présenter aux jeunes collégiens et lycéens la diversité des formations de l'enseignement agricole.

À son bord, des animateurs dont une grande partie du parcours scolaire s'est effectué dans l'enseignement agricole présentent aux classes les différentes formations et diplômes. Deux espaces découvertes sont proposés : un espace ludique avec simulateur professionnel de conduite d'engins agricoles, lunettes 3D, écrans tactiles avec des quizz, tablettes... et un espace échange où des jeunes en formation viennent présenter aux visiteurs leur quotidien. 23 villes recevront cet événement jusqu'aux vacances d'hiver. Le tour se poursuivra en 2022 afin d'aller à la rencontre du public dans l'ensemble des régions métropolitaines. Dossier de presse à découvrir : www.laventureduvivant.fr

L'enseignement agricole

Formations et métiers du vivant

L'enseignement agricole relève de la compétence du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il regroupe l'enseignement technique agricole (jusqu'au bac ou BTSA) et l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Les domaines de formation sont variés :



Production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer



Transformation et commercialisation de ces productions



Industrie agroalimentaire et alimentation, industries liées à l'agriculture



Santé et protection animale et végétale, hygiène, qualité et sécurité de l'alimentation



Aménagement, développement, gestion et protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage



Service aux personnes et aux territoires

Crédits photos :

agriculture.gouv.fr

page 13 : Getty

page 14 : MDP Michel Desvigne Paysagiste

page 15 : projet campus agro, Paris-Saclay, avril 2021 © Marc Mimram Architecte

AOÛT 2021

